



Compte rendue de la tutrice de notre frère

Par **chantal**, le **03/02/2009** à **17:32**

Notre frère invalide est sous tutelle depuis le décès de notre mère .Nous aimerions avoir une compte rendue de la tutrice sur l'argent que notre mère a laisser à notre frère , pour lui assurer sa retraite. Il a 58 ans et vit seul . Sa tutrice lui donne très peu pour vivre . Nous aimerions savoir tout les ans , ce qui était prévue, un compte rendue, mais nous n avons jamais eu de réponse
Quel sont nos droits. Merci